

FÉCONDITÉ

Comme la mortalité et les migrations, le taux de fécondité constitue un élément de la croissance démographique, laquelle reflète à la fois les causes et les conséquences de l'évolution économique et sociale.

Définition

L'indicateur conjoncturel de fécondité pour une année donnée est le nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à un âge donné, au nombre d'enfants correspondant au niveau de fécondité de l'année considérée pour cet âge.

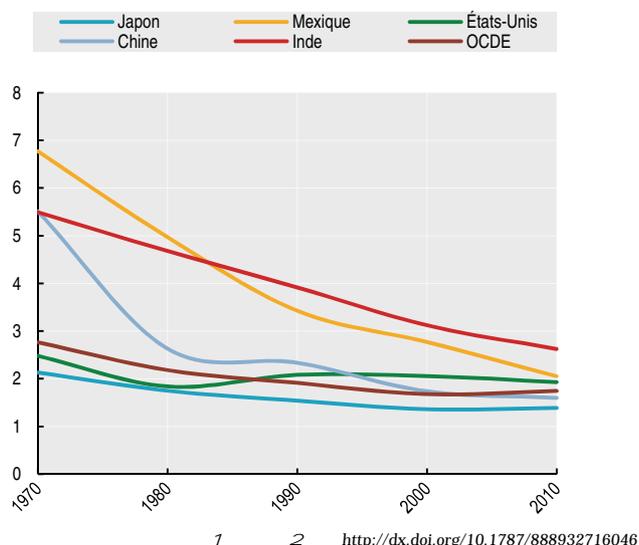
Comparabilité

L'indicateur conjoncturel de fécondité est généralement calculé en faisant la somme des taux de fécondité à un âge donné sur une période de cinq ans. En supposant qu'il n'y ait pas de flux migratoires ni de variation de la mortalité, un indicateur conjoncturel de fécondité de 2,1 enfants par femme assure une stabilité générale de la population ; on parle également de « taux de fécondité de remplacement » car il assure le « remplacement » de la mère et du père, avec 0,1 enfant en plus pour prendre en compte la mortalité infantile.

Les données sont collectées chaque année auprès des offices statistiques nationaux. Les années de référence sont 2010 (2009 pour le Canada et le Chili) et 1970 (1980 pour le Brésil, l'Estonie et Israël).

Évolution des taux de fécondité

Nombre d'enfants nés de femmes âgées de 15 à 49 ans



En bref

Dans les pays de l'OCDE, l'indicateur conjoncturel de fécondité a baissé de manière spectaculaire sur les dernières décennies, tombant d'une moyenne de 2,7 enfants par femme en 1970 à 1,7 dans les années 2000. Dans tous les pays membres, le taux de fécondité des jeunes femmes a reculé, tandis que celui des femmes plus âgées a augmenté. Ce taux a commencé à remonter légèrement au début des années 2000, pour atteindre en moyenne 1,7 en 2010. Le taux conjoncturel de fécondité est inférieur au seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme) dans la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception de l'Islande, d'Israël et de la Nouvelle-Zélande, de même qu'en Afrique du Sud, en Inde et en Indonésie pour les pays visés par l'engagement renforcé.

Ces dernières années, différentes évolutions caractérisent le taux de fécondité. Il recule par exemple en Australie, en Espagne, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, alors qu'il continue de progresser en Islande, en Israël, en Suède et en Suisse et qu'il a cessé d'augmenter dans de nombreux autres pays. Les conséquences de la crise économique dans ce domaine ne sont pas encore connues, mais les incertitudes économiques persistantes peuvent avoir une incidence néfaste sur le nombre d'enfants que les femmes en âge de procréer peuvent avoir.

Sources

- Pour les pays membres, Brésil, Russie et Afrique du Sud: offices statistiques nationaux.
- Pour la Chine, l'Inde et l'Indonésie: Banque Mondiale World Development indicators.
- OCDE (2012), *Panorama de la société*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE.

Publications statistiques

- OCDE (2012), *Panorama de la société*, Éditions OCDE.

Publications méthodologiques

- D'Addio, A.C. et M.M. d'Ercole (2005), "Trends and Determinants of Fertility Rates: The Role of Policies", *OECD Social Employment and Migration Working Papers*, No. 27, Éditions OCDE.

Bases de données en ligne

- *Perspectives démographiques mondiales des Nations Unies*.

Sites Internet

- Base de données de l'OCDE sur la famille, www.oecd.org/social/famille/basededonnees.
- Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>.



Taux de fécondité

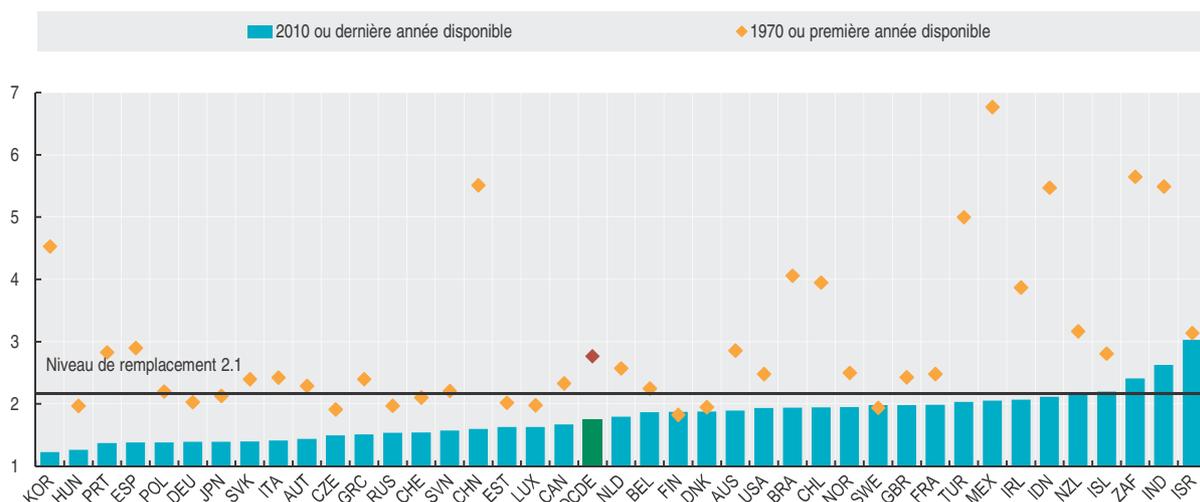
Nombre d'enfants nés de femmes âgées de 15 à 49 ans

	1970	1980	1990	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Allemagne	2.03	1.56	1.45	1.38	1.34	1.34	1.36	1.34	1.33	1.37	1.38	1.36	1.39
Australie	2.86	1.89	1.90	1.76	1.76	1.75	1.76	1.79	1.82	1.92	1.96	1.90	1.89
Autriche	2.29	1.65	1.46	1.36	1.39	1.38	1.42	1.41	1.41	1.38	1.41	1.39	1.44
Belgique	2.25	1.68	1.62	1.67	1.65	1.67	1.72	1.76	1.80	1.82	1.85	1.86	1.87
Canada	2.33	1.68	1.71	1.49	1.50	1.53	1.53	1.54	1.59	1.66	1.68	1.67	..
Chili	3.95	2.72	2.59	2.05	1.94	1.89	1.85	1.84	1.83	1.88	1.92	1.94	..
Corée	4.53	2.82	1.57	1.47	1.17	1.18	1.15	1.08	1.12	1.25	1.19	1.15	1.23
Danemark	1.95	1.55	1.67	1.77	1.72	1.76	1.78	1.80	1.85	1.85	1.89	1.84	1.88
Espagne	2.90	2.22	1.36	1.23	1.26	1.31	1.32	1.34	1.38	1.39	1.46	1.39	1.38
Estonie	..	2.02	2.05	1.39	1.37	1.37	1.47	1.50	1.55	1.63	1.65	1.62	1.63
États-Unis	2.48	1.84	2.08	2.06	2.01	2.04	2.05	2.05	2.10	2.12	2.08	2.00	1.93
Finlande	1.83	1.63	1.79	1.73	1.72	1.76	1.80	1.80	1.84	1.83	1.85	1.86	1.87
France	2.48	1.95	1.78	1.87	1.86	1.87	1.90	1.92	1.98	1.96	1.99	1.99	1.99
Grèce	2.40	2.23	1.40	1.26	1.27	1.28	1.30	1.33	1.40	1.41	1.51	1.52	1.51
Hongrie	1.97	1.92	1.84	1.33	1.31	1.28	1.28	1.32	1.35	1.32	1.35	1.33	1.26
Irlande	3.87	3.23	2.12	1.90	1.98	1.98	1.95	1.88	1.90	2.03	2.10	2.07	2.07
Islande	2.81	2.48	2.31	2.08	1.93	1.99	2.03	2.05	2.07	2.09	2.14	2.22	2.20
Israël	..	3.14	3.02	2.95	2.89	2.95	2.90	2.84	2.88	2.90	2.96	2.96	3.03
Italie	2.43	1.68	1.36	1.26	1.27	1.29	1.33	1.32	1.35	1.37	1.42	1.41	1.41
Japon	2.13	1.75	1.54	1.36	1.32	1.29	1.29	1.26	1.32	1.34	1.37	1.37	1.39
Luxembourg	1.98	1.50	1.62	1.78	1.63	1.62	1.66	1.62	1.64	1.61	1.60	1.59	1.63
Mexique	6.77	4.97	3.43	2.77	2.46	2.34	2.25	2.20	2.17	2.13	2.10	2.08	2.05
Norvège	2.50	1.72	1.93	1.85	1.75	1.80	1.83	1.84	1.90	1.90	1.96	1.98	1.95
Nouvelle-Zélande	3.17	2.03	2.18	1.98	1.89	1.93	1.98	1.97	2.01	2.17	2.18	2.12	2.15
Pays-Bas	2.57	1.60	1.62	1.72	1.73	1.75	1.73	1.71	1.72	1.72	1.77	1.79	1.80
Pologne	2.20	2.28	1.99	1.37	1.25	1.22	1.23	1.24	1.27	1.31	1.39	1.40	1.38
Portugal	2.83	2.18	1.56	1.56	1.47	1.44	1.40	1.41	1.36	1.33	1.37	1.32	1.37
République slovaque	2.40	2.31	2.09	1.29	1.19	1.20	1.24	1.25	1.24	1.25	1.32	1.41	1.40
République tchèque	1.91	2.10	1.89	1.14	1.17	1.18	1.23	1.28	1.33	1.44	1.50	1.49	1.49
Royaume-Uni	2.43	1.90	1.83	1.64	1.64	1.71	1.77	1.79	1.84	1.90	1.96	1.94	1.98
Slovénie	2.21	2.11	1.46	1.26	1.21	1.20	1.25	1.26	1.31	1.31	1.53	1.53	1.57
Suède	1.94	1.68	2.14	1.55	1.65	1.72	1.75	1.77	1.85	1.88	1.91	1.94	1.98
Suisse	2.10	1.55	1.59	1.50	1.39	1.39	1.42	1.42	1.44	1.46	1.48	1.50	1.54
Turquie	5.00	4.63	3.07	2.27	2.17	2.09	2.11	2.12	2.12	2.15	2.15	2.07	2.03
UE-27	2.42	1.99	1.79	1.48	1.44	1.46	1.48	1.48	1.51	1.53	1.59	1.59	1.58
OCDE	2.76	2.18	1.91	1.68	1.63	1.63	1.65	1.65	1.68	1.71	1.75	1.74	1.74
Afrique du Sud	5.65	4.56	3.32	2.90	2.86	2.81	2.75	2.69	2.64	2.58	2.52	2.47	2.41
Bésil	..	4.06	2.79	2.39	2.27	2.20	2.13	2.06	1.99	1.95	1.89	1.94	..
Chine	5.51	2.63	2.34	1.74	1.71	1.69	1.68	1.67	1.66	1.64	1.63	1.61	1.60
Fédération de Russie	1.97	1.90	1.89	1.20	1.29	1.32	1.34	1.29	1.30	1.41	1.49	1.54	..
Inde	5.49	4.68	3.92	3.12	2.99	2.93	2.88	2.83	2.79	2.74	2.70	2.66	2.63
Indonésie	5.47	4.43	3.12	2.45	2.39	2.35	2.32	2.28	2.25	2.21	2.18	2.15	2.12

1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932711866>

Taux de fécondité

Nombre d'enfants nés de femmes âgées de 15 à 49 ans



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932711885>



Extrait de :
OECD Factbook 2013
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Fécondité », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.